



Taxer plus pour sauver des vies et préserver les systèmes de santé

DANGER

Chronique

Revue de presse

Dates à retenir

CHRONIQUE

Taxer plus pour sauver des vies et préserver les systèmes de santé

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie

Face à l'augmentation fulgurante de la prévalence des maladies non transmissibles (MNT) et à l'épuisement progressif des ressources des systèmes de santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) vient de lancer une initiative ambitieuse : «3 d'ici à 2035». L'objectif est d'inciter les différentes nations à augmenter de 50 % les prix réels du tabac, de l'alcool et des boissons sucrées par le biais de la fiscalité, d'ici à 2035. Cette démarche devient urgente, eu égard à l'épidémie silencieuse des MNT qui tue chaque année des millions de personnes à travers le monde.



Au Maroc, les MNT représentent un lourd fardeau pour le système de santé. La consommation de tabac reste préoccupante, touchant près d'un homme sur deux, tandis que l'obésité, le diabète et les maladies cardiovasculaires sont en constante progression. Cette situation s'explique en grande partie par une alimentation déséquilibrée et une forte consommation de boissons sucrées. Malgré ces signaux d'alerte, les politiques fiscales sur les produits nocifs pour la santé restent timides.

L'initiative de l'OMS constitue donc une opportunité stratégique pour le Maroc, non seulement pour réduire l'incidence des MNT, mais aussi pour renforcer les ressources de santé publique, à un moment où les finances publiques cherchent des solutions pour contenir les dépenses. Malheureusement, le principal levier actuellement envisagé semble être la baisse des prix des médicaments - une mesure qui pourrait avoir des effets collatéraux préoccupants. Elle risque en effet de perturber l'approvisionnement en médicaments et de fragiliser le service de proximité assuré par les pharmacies dans toutes les régions du Maroc.

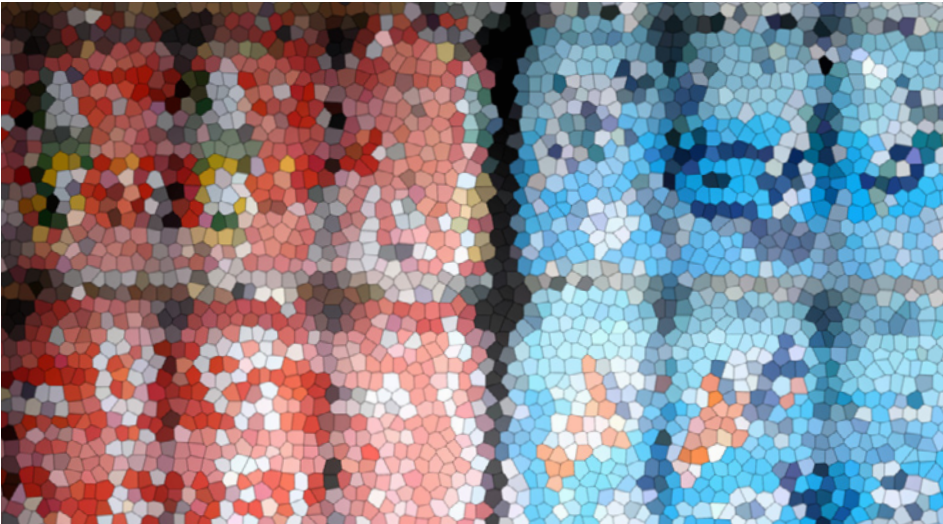
D'après l'OMS, une hausse de 50 % du prix de ces produits pourrait

éviter jusqu’à 50 millions de décès prématurés dans le monde au cours des 50 prochaines années. En parallèle, une telle fiscalité pourrait générer jusqu’à 1000 milliards de dollars de recettes publiques à l’échelle mondiale au cours de la prochaine décennie. Ces fonds pourraient être réinvestis dans les soins de santé, l’éducation ou la protection sociale.

L’exemple d’autres pays, comme la Colombie ou l’Afrique du Sud, montre que taxer les produits nocifs diminue la consommation tout en augmentant les recettes fiscales. Pourtant, de nombreux gouvernements continuent de proposer des incitations fiscales à des industries dont les produits nuisent à la santé publique. Certains accords d’investissement ou cadres réglementaires limitent même les marges de manœuvre fiscales. Ces pratiques doivent être reconsidérées si l’on souhaite véritablement protéger les générations futures.

Une opportunité s’offre aujourd’hui au Royaume pour faire converger ses ambitions de couverture sanitaire universelle avec une politique fiscale audacieuse et préventive. L’initiative «3 d’ici à 2035» de l’OMS offre un cadre clair et éprouvé. Il est temps pour les décideurs marocains de briser les inerties, de résister aux pressions des lobbies industriels et de placer la santé publique au cœur de l’action fiscale. Taxer mieux pour protéger la population, sauver des vies et financer la réforme sociale n’est plus une option, c’est une nécessité. Le Maroc peut - et doit - devenir un exemple régional de fiscalité au service de la santé.

Année	Mesures principales prises au Maroc
2019	+50 % de TIC + TVA spécifique sur les sodas (5 g+/100 ml)
2020	Passage à une taxation progressive suivant le taux de sucre
2022+	Discussions en cours pour élargir la taxe à d’autres produits sucrés



MEDICAMENT.MA - APPLI

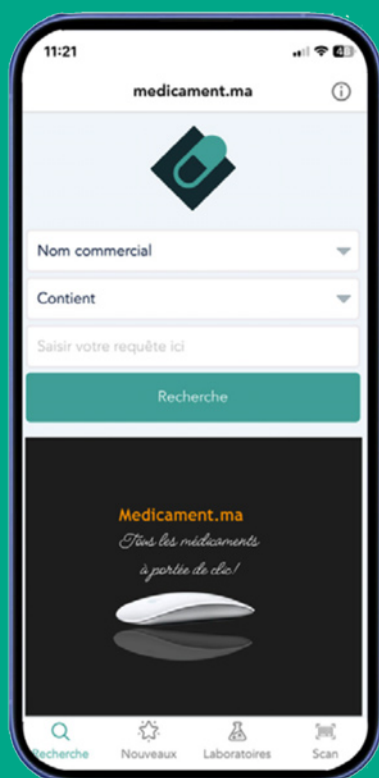
Nouvelle version

Nous avons le plaisir de vous annoncer la sortie de la toute dernière version de l'application Médicament.ma, désormais disponible sur l'App Store et Google Play !

En plus des fonctionnalités clés déjà présentes sur la version desktop, cette nouvelle application intègre une option innovante :

l'affichage instantané des informations d'un produit grâce au scan de son code-barres.

Téléchargez médicament.ma dès maintenant en cliquant sur les liens ci-dessous ou en scannant le QR code.



App Store



Lien

Google Play



Lien

COPFR-AMMPS : cap sur l'avenir du médicament au Maroc

Par Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie



*Directeur Général de l'AMMPS le professeur Samir Ahid, responsables de Pôles ,
chefs de de Divisions et chefs de Services et Dr Miloudi Elbouzekraoui*

Le Conseil de l'Ordre des pharmaciens fabricants et répartiteurs (COPFR) a organisé, le jeudi 3 juillet à Casablanca, une réunion d'information et d'échanges avec le Professeur Samir Ahid, Directeur général de l'Agence marocaine du médicament et des produits de santé (AMMPS) et les responsables de Pôles, chefs de Divisions et chefs de services de l'AMMPS.

«L'organisation de cette rencontre intervient dans un contexte de transformations majeures du système national de santé. En tant qu'acteurs directement concernés, nous saluons la mise en place de l'AMMPS, une institution à la vision renouvelée, dotée de nouvelles prérogatives et responsabilités», a souligné le président du COPFR, Dr Mouloudi Elbouzekraoui.

Cette rencontre, particulièrement attendue par les pharmaciens des établissements pharmaceutiques industriels (EPI) et des établissements pharmaceutiques grossistes-répartiteurs (EPGR), a été marquée par une intervention du Pr Samir Ahid, intitulée : «Agence marocaine du médicament : vers une souveraineté médicamenteuse».

Dans son exposé, le Pr Ahid a d'abord dressé un panorama du contexte international, marqué par l'émergence de nouvelles technologies thérapeutiques, la digitalisation, le renforcement des exigences en matière de sécurité et de qualité des produits de santé, ainsi que la nécessité croissante de coopération et d'harmonisation entre autorités réglementaires à l'échelle

mondiale.

Il a ensuite rappelé les atouts du contexte national : une industrie pharmaceutique locale dynamique, une réglementation en pleine évolution vers les standards internationaux, une position géographique stratégique, une expertise avérée en production et en contrôle des médicaments, et un engagement fort en faveur de la couverture sanitaire universelle.

Créée en 2023, l'AMMPS s'inscrit dans la réforme globale du système national de santé, en cohérence avec les orientations royales. Établissement public doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière, placé sous la tutelle du ministère de la Santé et de la Protection sociale, l'Agence a pour mission principale de garantir la souveraineté pharmaceutique du Royaume, ainsi que la disponibilité, la sécurité et la qualité des médicaments et produits de santé.

Le P^r Ahid a rappelé que l'AMMPS ambitionne de devenir une autorité de régulation pharmaceutique de référence aux niveaux régional, continental et international. Son rôle est de protéger la santé publique en assurant l'accès à des médicaments sûrs, efficaces et de qualité, tout en renforçant la souveraineté sanitaire du pays.

Le DG de l'Agence a présenté l'organigramme de l'Agence et sa vision pour répondre aux défis actuels de la régulation pharmaceutique.

Les missions de l'AMMPS, définies par l'article 4 de la loi n° 10.22, s'articulent autour de plusieurs axes majeurs :

- Élaborer et suivre la mise en œuvre de la politique nationale pharmaceutique.
- Organiser et contrôler le secteur des médicaments et des produits de santé.
- Garantir la disponibilité, la qualité, la sécurité et l'efficacité des médicaments.
- Superviser la gestion des substances sensibles telles que les stupéfiants et les psychotropes.
- Encourager le développement de la production locale, notamment les génériques et les biosimilaires.
- Établir et actualiser la liste des médicaments essentiels.
- Renforcer la surveillance du marché, la pharmacovigilance et l'analyse des risques sanitaires.



Pr S. Ahid

En conclusion, le Pr Ahid a souligné que la création de l'AMMPS marque un tournant vers une meilleure gouvernance du médicament au Maroc. Elle devra relever les défis nationaux et internationaux en mobilisant l'ensemble des parties prenantes, avec pour ambition d'assurer à tous un accès équitable aux soins, y compris aux médicaments.

La présentation a été suivie d'un échange riche entre les représentants de l'Agence et les pharmaciens des EPI et des EPGR. Ces discussions ont reflété à la fois la satisfaction de voir naître une institution dédiée à la régulation du secteur et certaines appréhensions liées à la phase de transition. Les professionnels ont insisté sur la nécessité d'un accompagnement actif et d'une communication fluide. Le Pr Ahid a assuré que l'AMMPS investira dans un système d'information performant pour répondre aux attentes et faciliter les interactions.



COPFR-AMMPS



Un diagnostic de l'antibiorésistance en dix minutes grâce au séquençage de fragments d'ADN bactériens



Traditionnellement, pour évaluer la sensibilité d'une bactérie à un antibiotique, les laboratoires doivent d'abord faire sa culture, une étape longue et contraignante, particulièrement problématique en situation d'urgence.

L'approche innovante mise au point par Karel Břinda, chercheur en bio-informatique formé à Harvard, repose sur le séquençage de fragments d'ADN bactériens, comparés à une vaste base de données de séquences connues, associées à des profils de résistance ou de sensibilité. Cette technique, appelée Genomic Neighbor Typing, repose sur un principe simple : plus une séquence génétique est proche de celle d'une bactérie résistante, plus il est probable que la souche étudiée le soit aussi.

L'un des atouts majeurs de cette méthode est sa rapidité. Grâce aux séquenceurs portables de type nanopores qui ne sont pas plus grands qu'un smartphone, les données sont disponibles en flux continu dès le début du séquençage. Il suffit de quelques fragments d'ADN assez pour permettre une estimation fiable du profil de résistance de la bactérie. Ainsi, les premiers résultats peuvent être obtenus en seulement dix minutes après le début du processus.

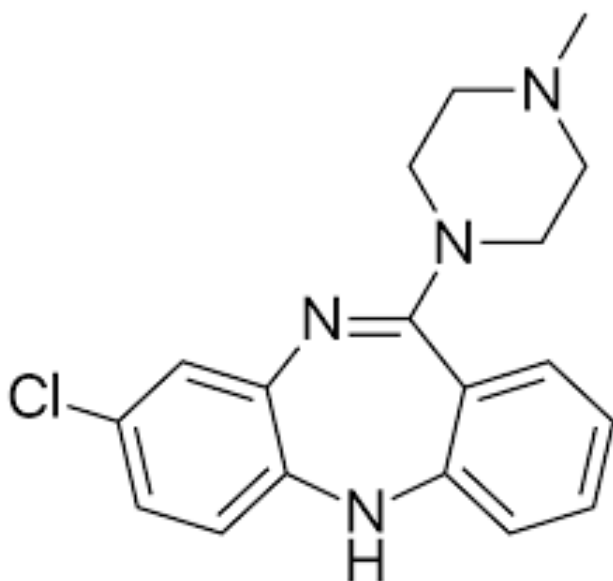
Cependant, la méthode n'est pas encore universelle. Elle a été testée

sur certaines bactéries comme le pneumocoque et le gonocoque, mais son efficacité dépend de la richesse et de la diversité des bases de données utilisées. Actuellement, celles-ci sont encore incomplètes. C'est pourquoi l'INRIA collabore avec le CHU de Rennes et le Centre national de référence pour renforcer l'expertise clinique et enrichir les collections bactériennes de référence.

L'avenir de cette technologie repose donc sur le développement de bases de données plus vastes et représentatives, soutenues par de nouveaux outils informatiques capables d'exploiter cette masse croissante de données. Si ces défis sont relevés, cette approche pourrait transformer radicalement la prise en charge des infections bactériennes en milieu hospitalier.

Source : Univadis

La clozapine : un traitement sous-estimé contre le suicide chez les jeunes ?



Clozapine

Une étude ^[1] menée en France entre 2014 et 2019 révèle un éventuel lien entre la prescription de clozapine et une baisse des taux de suicide chez les jeunes. Ce travail, fondé sur l'analyse de données nationales de santé (France), mettent en exergue non seulement les bénéfices possibles de ce traitement, mais également d'importantes inégalités d'accès aux traitements dans les différentes régions.

Les chercheurs ont exploité plusieurs bases de données, dont OPENMEDIC pour les prescriptions, CépiDC pour les causes de mortalité, et les données de l'INSEE (Institut national de la statistique et des études économiques) pour évaluer l'accessibilité aux médicaments dans différentes régions. Les chercheurs ont ciblé les moins de 19 ans pour les prescriptions, et jusqu'à 24 ans pour la mortalité, afin d'identifier des corrélations entre l'usage du lithium ou de la clozapine et les décès par suicide, troubles mentaux ou toutes causes confondues.

Les résultats sont frappants : les régions où la clozapine est davantage prescrite présentent des taux de mortalité par suicide plus faibles. En revanche, l'effet du lithium semble moins net. L'étude révèle aussi que la disponibilité de ces traitements est étroitement liée à la densité de psychiatres et au niveau socio-économique régional. Les zones les plus défavorisées, notamment en ressources humaines médicales, sont celles où l'accès à la clozapine et au lithium est le plus faible.

Ces résultats sont à prendre avec précaution, notamment en raison des limites de l'étude. Les analyses sont faites à l'échelle régionale, ce qui empêche d'établir des liens directs entre traitement et suicide au niveau individuel. De plus, les données ne tiennent pas compte des prescriptions en milieu hospitalier, ni des possibles effets d'une meilleure qualité globale des soins dans certaines régions.

Malgré cela, l'étude interpelle. La clozapine, bien qu'officiellement non autorisée avant 18 ans, est parfois utilisée hors indication pour des cas sévères de schizophrénie résistante chez l'adolescent. Ces prescriptions pourraient jouer un rôle protecteur contre le suicide, encore mal exploré dans cette tranche d'âge. En parallèle, les troubles bipolaires et schizophréniques restent souvent sous-diagnostiqués chez les jeunes, retardant l'accès aux traitements efficaces.

Cette étude souligne enfin un enjeu de santé publique majeur : même dans un système de santé universel comme celui de la France, des inégalités territoriales et sociales persistent dans l'accès aux soins psychiatriques pour les jeunes. Un constat alarmant qui appelle à renforcer l'équité dans la prise en charge des troubles mentaux les plus graves.

Source :

[1] Étude publiée dans Journal of Affective Disorders (juin 2025)

Relationship between regional prescriptions of lithium and clozapine and suicide mortality in children and adolescents in France between 2014 and 2019. Auteurs : Guez et al.

La toxoplasmose pourrait affecter la fertilité masculine

Longtemps connu pour ses risques chez la femme enceinte, le parasite *Toxoplasma gondii* pourrait aussi jouer un rôle dans l'infertilité masculine. Une étude internationale, récemment publiée dans le FEBS Journal, relance le débat en montrant que ce micro-organisme, transmis principalement par les chats, pourrait altérer la qualité du sperme humain.

Les chercheurs, originaires d'Allemagne, d'Uruguay et du Chili, ont d'abord observé que le parasite atteignait rapidement les testicules et l'épididyme chez des souris mâles, deux jours seulement après infection. L'épididyme étant l'endroit où les spermatozoïdes terminent leur maturation. Cette localisation soulève des questions majeures quant à ses conséquences sur la fertilité.

Les chercheurs ont ensuite mis le parasite en contact direct avec du sperme humain. Le résultat est alarmant : en seulement cinq minutes,



22,4 % des spermatozoïdes avaient perdu leur tête, rendant ces cellules sexuelles non viables. Ce taux continuait d'augmenter avec le temps. Pire encore, même les spermatozoïdes ayant conservé leur tête montraient des altérations, comme des malformations ou de microperforations, signes que le parasite tentait d'y pénétrer.

Selon les chercheurs, c'est la première fois qu'une telle interaction directe et destructrice entre le parasite et le sperme humain est démontrée. Ces dégâts pourraient ainsi contribuer, au moins partiellement, à la baisse de la fertilité observée chez les hommes.

Dans un article complémentaire publié dans *The Conversation*, le microbiologiste américain Bill Sullivan rappelle que *Toxoplasma gondii* peut également provoquer une inflammation chronique, néfaste à la production de spermatozoïdes.

Cependant, les scientifiques restent prudents : la toxoplasmose ne serait qu'un facteur parmi d'autres dans la baisse de fertilité masculine qu'on observe de plus en plus. Le mode de vie sédentaire, l'alimentation ou la pollution jouent aussi un rôle dans cette infertilité. Les taux de toxoplasmose n'ont pas nécessairement augmenté dans les pays développés, contrairement à l'infertilité.

En conclusion, les auteurs suggèrent d'inclure le dépistage de la toxoplasmose dans les bilans d'infertilité masculine. Par précaution, les règles d'hygiène habituelles restent de mise : bien cuire la viande, laver fruits et légumes, et manipuler les litières de chat avec prudence.

Source : [lien](#)

DATES À RETENIR


**Maroc Mouvement
Septembre en Or
MMSOR**

**2^{ème}
ÉDITION**

Les foulées Solidaires

5 et 10 km

En soutien aux **enfants atteints de cancer**
 au profit de l'association **Noujoum**

**DIMANCHE
14 SEPTEMBRE
2025
à
Dar Bouazza**


Inscriptions
www.sportevents.ma/events/les-foulees-solidaires/

 [maroc_mouvement_septembre_or](#)
 [Maroc Mouvement Septembre en Or](#)

SERVIER
powered by you

15^{ème} ÉDITION
OFFICINE 
Plus

BEAUTY PHARMA
NUTRI BIEN-ÊTRE
Expo 2025

**Samedi
20 Septembre
2025**

**NOUVEAU
CENTRE CULTUREL
DE CASABLANCA**
 Ancienne Cathédrale
du Sacré Cœur



- MEDICAMENTS
- BEAUTÉ ET COSMÉTIQUE
- PARAPHARMACIE
- PARAMÉDICAL
- BIEN-ÊTRE
- NUTRITION

- EXPOSITION
- FORMATION
- PLATEAU TV
- VILLAGE INNOVATION


Information et inscription sur le site :
WWW.OFFICINEPLUS.MA

EASU.COM +212 5 22 25 77 33 / +212 5 22 25 76 72
 maroc-easycom@gmail.com • Suivez nous sur :   